

### *Option 1, annulation*

Cette option comprend le remboursement des frais d'annulation avant le début du séjour/stage et en cas de : maladie, accident ou décès d'un membre de votre famille ou d'une personne vous accompagnant, dommages graves à votre habitation, convocation devant un tribunal, licenciement économique, obtention d'un emploi, mutation professionnelle, contre-

### *Option 2, annulation, interruption du séjour, dommage bagages et assistance*

Cette option comprend le remboursement des frais d'annulation avant et pendant le séjour/stage et en cas de : maladie, accident ou décès d'un indication ou suite de vaccination. Dommage Bagages : Disparition ou détérioration des bagages personnels. Franchise : 30 € par personne. Limite de garantie : 1200 € par personne et 600 € pour le solde objets de valeur.

Interruption du séjour : Remboursement des jours de séjour/stage non utilisés en cas de rapatriement médical ou de retour anticipé Assistance du voyageur : Cette option comprend l'assistance accident, maladie et imprévu : rapatriement médical (sans limitation), hospitalisation sur place : prise en charge d'un billet AR pour un membre de votre famille, remboursement des frais hôteliers (50 € par jour, maxi 7 jours), frais de recherche et de secours 0 € par personne), envoi de médicaments sur place (frais d'envoi), assistance retour anticipé (sans limitation), assistance juridique : remboursement des honoraires d'avocat (3000 € par personne), assistance décès : rapatriement du corps, frais funéraires (2300 € par personne)

En cas d'évènement empêchant le séjour/stage, vous devez informer LEFORT Jean Michel par courrier recommandé avec accusé de réception dans les 48H00 jours ouvrés suivant l'évènement (le cachet de la poste faisant foi) et transmettre le(s) justificatif(s) correspondant(s).

Important : Avant de choisir votre assurance annulation et si vous réglez par Carte bancaire, renseignez-vous auprès de votre banque sur les possibilités qu'offre votre carte bancaire (Gold, Premier..) comme garantie annulation. Ceci afin d'éviter les doublons coûteux ...

### **ACCIDENTS / BLESSURES**

Le stage intervenant dans le cadre de votre pratique, les accidents éventuels survenant pendant le stage entraîneront une déclaration d'accident auprès de l'assurance fédérale souscrite avec votre licence FFBad.

### **RESTAURATION**

Le gymnase est situé à proximité immédiate d'un centre commercial comprenant restaurations rapides ou restaurants classiques.

### **HEBERGEMENT**

Plusieurs hôtels sont situés dans un périmètre de 10km par rapport au gymnase.

### **DROIT A L'IMAGE**

L'encadrant pourra être amené à vous photographier ou vous filmer durant le stage pour des raisons d'animation (Presse, Blogs, site internet, Facebook, Twitter, campagnes E-mailing, catalogues, affiches...) et/ou de promotion

Vous ou votre représentant légal ne pouvez-vous opposer à cette utilisation et aucune contrepartie financière ou en nature ne pourra être réclamée en échange.

L'ENVOI DE LA FICHE D'INSCRIPTION ET DES FRAIS D'INSCRIPTION INSINUE L'ENTIERE ACCEPTATION DE CE REGLEMENT ET DES CONDITIONS